****

**40ème session de l’Examen Périodique Universel**

**Déclaration du Royaume du Maroc**

**Examen du Soudan du Sud**

**Genève, le 31 janvier 2022**

**Monsieur le Président,**

Ma délégation félicite la délégation du Soudan du sud pour la présentation du rapport national lors de son 2ème Cycle de l’Examen Périodique Universel et note avec appréciation les progrès réalisés dans la mise en œuvre des 203 recommandations acceptées à l’issue du premier examen en 2016.

Dans ce sens, la délégation du Royaume du Maroc salue l’inclusion dans la Constitution de la charte des droits et des libertés fondamentales, ainsi que la réforme relative à la Commission de lutte contre la corruption, en plus de la soumission à l’Assemblée législative, pour adhésion, entre autres, du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, et la Convention relative aux droits des personnes handicapées.

En guise d’interaction constructive avec le rapport national du Soudan du sud, ma délégation soumet les recommandations ci-après :

1. **Poursuivre les étapes d’adhésion au Pactes et Conventions mentionnées dans le rapport, et leur ratification, malgré le retard compréhensible, accusé en raison de la situation politique qu’a traversé le pays ;**
2. **Maintenir les efforts louables d’interaction avec les mécanismes onusiens des droits de l’Homme, ainsi qu’avec les envoyés spéciaux des Nations Unies, de l’Union africaine et de l’Autorité intergouvernementale pour le développement.**

**Je vous remercie Monsieur le Président.**